

BULLETIN

MUNICIPAL



LOUVIGNE

No. 22

JANVIER 1994

LE MOT DU MAIRE

Une année se termine emportant avec elle son cortège de joies et de peines pour chacun de nous.

Louvigné n'a pas dérogé à cette situation dû à la conjoncture actuelle faite de récession et de demande de sacrifices. Trop nombreux sont ceux d'entre nous à avoir perdu ou à être à la recherche d'un emploi.

Si la commune peut se prévaloir d'avoir passé une année quasi normale dans le cheminement de ses projets, il ne faut pas pour autant aller vers la facilité.

D'autre part le conseil municipal a pris la décision d'adhérer à la Communauté de Communes du Pays de LAVAL avec le souhait évident, je l'espère, d'éviter une concurrence stérile entre communes voisines.

1993 aura été pour la vie associative une année remarquable, apportant à notre collectivité, l'animation nécessaire à son épanouissement.

Je voudrais saluer les jeunes et l'encadrement de la grande famille du sport de LOUVIGNE et les remercier pour leur participation à la vie active de la cité.

De son côté le Comité des Fêtes a contribué tout au cours de l'année à l'animation de la localité, en organisant la fête annuelle, en prenant part aux festivités du Jumelage, sans oublier les soirées "CABARET" qui ont mobilisé de nombreux acteurs, nécessitant beaucoup de préparation et de temps, apportant ainsi à la population un spectacle fort apprécié.

Que tous les animateurs bénévoles de la vie locale soient félicités et remerciés pour le dévouement qu'ils apportent rendant notre commune toujours plus accueillante.

En ce début d'année 1994 ne perdons ni courage ni espoir, aussi j'adresse à Tous très sincèrement mes Meilleurs Voeux.

Le Maire

CL. LANDELLE.

INTERCOMMUNALITE

Vu l'arrêté de Monsieur le Préfet de la Mayenne en date du 26 Novembre 1993 le DISTRICT de LAVAL se transforme en "COMMUNAUTE DE COMMUNES du PAYS de LAVAL ". De ce fait disparaissent les structures pré-existantes telles que le District de Laval, le Syndicat d'études de l'agglomération Laval (S.E.A.L) et le Syndicat Intercommunal de l'aménagement CHANGE-LAVAL (S.I.A.C.L.) Les raisons essentielles de ce regroupement des 19 communes situées en périphérie de Laval étant de développer un territoire cohérent, peser sur l'avenir, renforcer la solidarité et mutualiser le risque économique.

* Fonctionnement

La communauté de communes est créée pour une durée de 8 ans et sera reconduite, en principe, pour une durée de 6 ans.

- Un conseil communautaire comprendra 79 délégués représentant les 19 communes (2 représentants pour LOUVIGNE)
- Le siège de la communauté est provisoirement installé à l'Hôtel de Ville de LAVAL.

* Compétences

La Communauté créée entend agir sur des zones d'intérêt communautaire (Z.I.C.) et exclut de son champ d'action les zones d'intérêt communal.

La communauté exercera donc ses compétences dans des domaines ainsi définis :

A - Aménagement de l'espace

- Projets urbains
- Règlements
- Gestion du Foncier
- Etudes d'aménagements avec réalisations

B - Développement économique

- Aides au secteur économique
- Zones d'activités industrielles, artisanales ou tertiaires
- Actions de maintien, d'extension, de développement des activités

économiques.

C - Logement

- Programme local d'habitat
- Création de zones de logement

D - Secours et Incendie

- Gestion, à court terme, des moyens humains et matériels nécessaires à l'organisation du secours et de la protection contre l'incendie.

E - Enseignement

- Poursuite des opérations engagées par le District

* Fiscalité

La Communauté percevra une partie de :

- la taxe foncière sur les propriétés bâties
- la taxe foncière sur les propriétés non - bâties
- la taxe d'habitation
- la taxe professionnelle

Sur délibération du Conseil Communautaire, une taxe professionnelle de zone (taux unique pour les 19 communes) pourra être instaurée à court terme.

D'autre part certaines communes se verront gratifier d'une dotation de reversement et d'une dotation de solidarité calculées selon les critères établis en Conseil de Communauté.

Tenant compte de tous ces éléments, le Conseil Municipal de LOUVIGNE, au cours de sa séance du 9 Novembre 1993, s'est prononcé à l'unanimité, en faveur de cette communauté de communes du Pays de LAVAL. La Commune de LOUVIGNE sera représentée au Conseil d'Administration par Monsieur Claude LANDELLE Maire et Mr. Jean-Bernard LE GALLIOT, titulaires et Mr. Joseph GAROT, suppléant.



**COMPTE-RENDU DES REUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 2ème SEMESTRE 1993**

*** P.O.S.**

Suite à la révision du Plan d'Occupation des Sols, vous trouverez en annexe le plan des nouvelles zones déclarées constructibles. Ces zones sont réparties de part et d'autre des axes principaux. Elles devraient donner satisfaction à toute personne à la recherche d'un terrain hors lotissement qui souhaite faire construire à LOUVIGNE.

*** SALLE DE LOISIRS**

Pour remédier le plus rapidement et le plus efficacement possible aux problèmes que présente le parquet de la salle de loisirs, un recours a été engagé près de la Compagnie d'Assurances couvrant le risque "dommages ouvrages". Un expert a été désigné par cette compagnie et a déjà effectué deux expertises sur le site. Dans l'immédiat, la société qui a posé ce parquet est chargée de la remise en état dans les plus brefs délais. Les travaux sont programmés fin décembre ou début janvier et ne devraient pas entraîner de gêne importante pour les utilisateurs. Si ces travaux s'avéraient inefficaces, une autre solution sera envisagée.

D'autre part, afin que chacun soit informé des heures d'utilisation de la salle et des contraintes que cela entraîne, vous trouverez en annexe le planning d'occupation sur une semaine.

*** TRAVAUX**

- Des travaux de remise en état ou d'enduit ont été réalisés sur la cabane d'arrosage du terrain de football, le local d'arbitrage du basket et le mur du garage Place Saint Martin afin d'en améliorer l'aspect esthétique.

- Pour améliorer la sécurité, une protection des sorties de buses, Place des Sports a été menée à bien par le personnel communal. Un complément de travaux est envisagé pour parfaire cette sécurité au niveau du fossé.

- Au cours des grandes vacances, les employés communaux ont repeint les façades des classes maternelles.

*** C.E.S.**

Le contrat emploi solidarité dont bénéficie Monsieur Daniel LE GRAND en tant qu'employé communal à temps partiel, a été reconduit, sur décision du conseil municipal, pour une durée de deux ans et demi à compter du 3 Novembre 1993. Ce C.E.S. est couvert par l'Etat pour cette durée.

*** AGENCE POSTALE : CONTRAT DE TRAVAIL**

Le contrat de travail de l'Agent de bureau de l'Agence Postale est renouvelé pour une période de six mois à compter du 3 Janvier 1994.

* COMMISSION VOIRIE

La Commission a proposé que le centre bourg soit éclairé, voire illuminé, de façon plus significative pour les fêtes de fin d'année. La Société FORCLUM a proposé d'installer quelques projecteurs pour mettre en relief le clocher de l'église. D'autre part une décoration un peu plus soutenue viendra égayer le centre bourg cette année. Des projets restent à l'étude pour les prochaines années.

La commission voirie étudie actuellement l'amélioration de la sécurité à la sortie du bourg, route de Bazougers. L'aménagement de trottoirs pourrait répondre à ce besoin. La réalisation de ces travaux est assujettie à l'attribution éventuelle, par l'Etat, de la dotation globale d'équipement pour 1994.

* PROJETS LOCATIFS

Face à la mévente des parcelles du lotissement du Prieuré, et pour tenter d'enrayer la baisse des effectifs scolaires, le conseil municipal se penche actuellement sur un projet de construction de logements mis en location. Une commission spéciale du conseil municipal a été mise en place pour mener à bien ce projet.

Dans l'état actuel du dossier l'étude porte sur 4 pavillons type F3 ou F4 sur 3 parcelles. Le produit des locations et des taxes d'habitation s'y afférant permettrait de couvrir le remboursement des annuités d'emprunt.

Ce dossier étant à son stade initial et susceptible de modifications, il ne nous est pas possible d'être plus précis.

* CONTENEURS A ORDURES

Le Conseil Municipal a décidé l'acquisition de deux conteneurs à ordures ménagères d'une capacité de 750 litres. L'un de ceux-ci est destiné au local poubelle de la salle de loisirs pour faciliter le ramassage et le transport. L'autre sert également à la collecte d'ordure ménagères dans certains cas précis. Se renseigner à la mairie.

* BUDGET SUPPLEMENTAIRE

A la différence des autres années, le budget supplémentaire 1993 ne comporte que de petites sommes. En effet, cette année le compte administratif 1992 a pu être voté avant le budget primitif 1993, ce qui a permis de reprendre tous les crédits reportés dans ce budget. Cette façon de procéder permet de gérer plus facilement le budget de l'année en cours.

Balance générale du B.S. 1993

- section de fonctionnement	75 478	75 478
- section d'investissement	74 421	74 421

COMPTE-RENDU DES REUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 2ème SEMESTRE 1993

*** P.O.S.**

Suite à la révision du Plan d'Occupation des Sols, vous trouverez en annexe le plan des nouvelles zones déclarées constructibles. Ces zones sont réparties de part et d'autre des axes principaux. Elles devraient donner satisfaction à toute personne à la recherche d'un terrain hors lotissement qui souhaite faire construire à LOUVIGNE.

*** SALLE DE LOISIRS**

Pour remédier le plus rapidement et le plus efficacement possible aux problèmes que présente le parquet de la salle de loisirs, un recours a été engagé près de la Compagnie d'Assurances couvrant le risque "dommages ouvrages". Un expert a été désigné par cette compagnie et a déjà effectué deux expertises sur le site. Dans l'immédiat, la société qui a posé ce parquet est chargée de la remise en état dans les plus brefs délais. Les travaux sont programmés fin décembre ou début janvier et ne devraient pas entraîner de gêne importante pour les utilisateurs. Si ces travaux s'avéraient inefficaces, une autre solution sera envisagée.

D'autre part, afin que chacun soit informé des heures d'utilisation de la salle et des contraintes que cela entraîne, vous trouverez en annexe le planning d'occupation sur une semaine.

*** TRAVAUX**

- Des travaux de remise en état ou d'enduit ont été réalisés sur la cabane d'arrosage du terrain de football, le local d'arbitrage du basket et le mur du garage Place Saint Martin afin d'en améliorer l'aspect esthétique.

- Pour améliorer la sécurité, une protection des sorties de buses, Place des Sports a été menée à bien par le personnel communal. Un complément de travaux est envisagé pour parfaire cette sécurité au niveau du fossé.

- Au cours des grandes vacances, les employés communaux ont repeint les façades des classes maternelles.

*** C.E.S.**

Le contrat emploi solidarité dont bénéficie Monsieur Daniel LE GRAND en tant qu'employé communal à temps partiel, a été reconduit, sur décision du conseil municipal, pour une durée de deux ans et demi à compter du 3 Novembre 1993. Ce C.E.S. est couvert par l'Etat pour cette durée.

*** AGENCE POSTALE : CONTRAT DE TRAVAIL**

Le contrat de travail de l'Agent de bureau de l'Agence Postale est renouvelé pour une période de six mois à compter du 3 Janvier 1994.

1 à 7



**ZONES
CONSTRUCTIBLES**



SALLE DE LOISIRS : TARIFS

TARIF 1 :	SOIREE PUBLIQUE : de 8 h à 2 h le lendemain
	SOIREE PRIVEE : de 8 h à 5 h le lendemain
	MARIAGE : de 20 heures à 5 h. le surlendemain
TARIF 2 :	JOURNEE : de 7 h à 19 h
	SOIREE PUBLIQUE : de 14 h à 2 h le lendemain
	SOIREE PRIVEE : de 14 h à 5 h le lendemain
PERIODE ETE : du 16/05 au 30/09	
PERIODE HIVER : du 01/10 au 15/05	



TARIFS sans CUISINE

		ENSEMBLE GRANDE-PETITE SALLE		GRANDE SALLE		PETITE SALLE	
		ETE	HIVER	ETE	HIVER	ETE	HIVER
ASSOCIATIONS LOUVIGNE	T1	545	600	460	505	245	270
	T2	460	505	390	420	200	215
HABITANTS LOUVIGNE	T1	665	730	575	630	300	335
	T2	580	630	485	530	245	270
HORS COMMUNE	T1	1 510	1 665	1 330	1 465	725	795
	T2	1 330	1 460	1 150	1 265	605	665



En cas d'utilisation de la CUISINE

CUISINE	T1 — 470	T2 — 330
----------------	-----------------	-----------------

St SYLVESTRE PRIVEE :	COMMUNE	HORS COMMUNE
L'ensemble	1 650	4 180
petite salle	1 100	1 650

FORFAIT WEEK-END : de 20 heures le vendredi à 20 heures le dimanche

	TARIFS	
	ETE	HIVER
Habitants de Louvigné	1 770	1 900
Hors commune	2 500	2 900

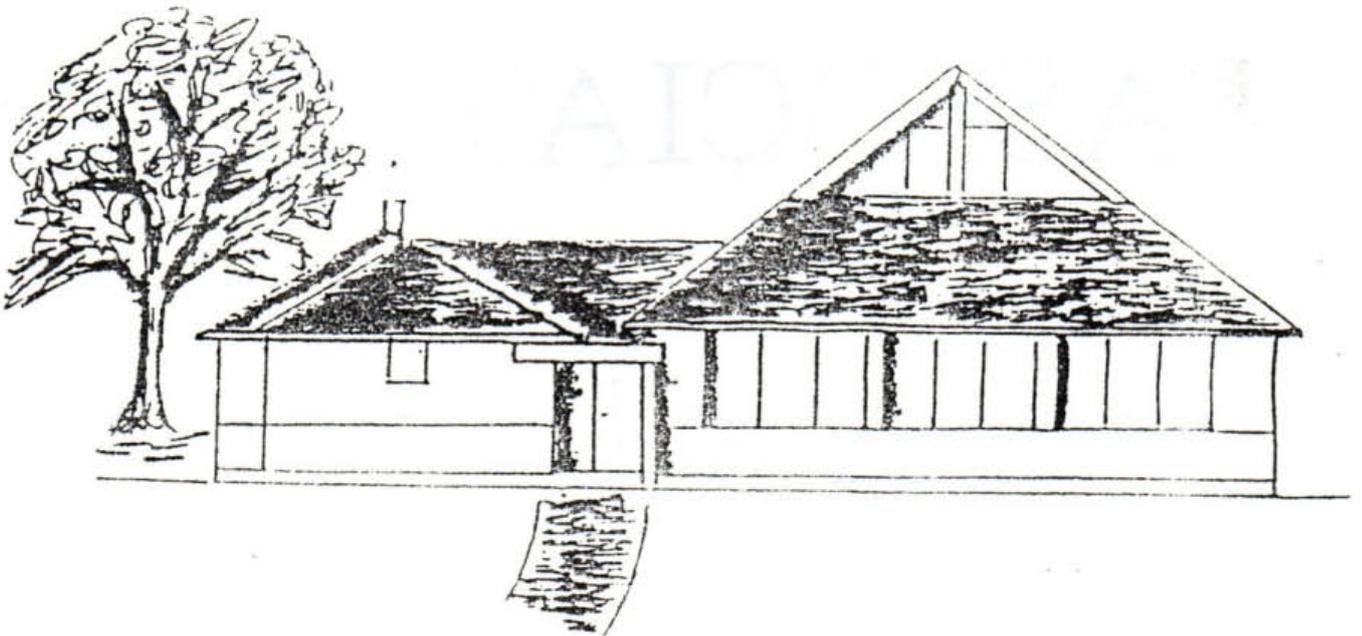
Tarifs vaisselle
 100 F. si location de la petite salle
 200 F. si location de la grande salle

Nota : Les associations de Louvigné ne peuvent bénéficier de la gratuité pour la soirée de la St Sylvestre

annexe 3

PLANNING d'OCCUPATION de la SALLE des LOISIRS

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
10 H					
11 H				GYM SCOLAIRE	
12 H					
13 H					
14 H		GYM SCOLAIRE			GYM SCOLAIRE
15 H					
16 H					
17 H					
18 H	VIET VODAO				
19 H			VIET VODAO		
20 H	GYM VOLONTAIRE		VIET VODAO		
21 H		TENNIS TABLE		TENNIS TABLE	
22 H					
23 H					
24 H					



LA
VIE
DES
ASSOCIATIONS

LE CLUB DE L'AMITIE DE LOUVIGNE

Le Club de l'Amitié a le plaisir d'offrir des Meilleurs Voeux à Tous et invite les retraités et pré-retraités à nous rejoindre.

L'Assemblée Générale aura lieu le MERCREDI 5 JANVIER 1994 à 14 heures 30 à laquelle il sera procédé au renouvellement du Bureau.

Le Bureau

ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES DE LOUVIGNE

L'association des parents d'élèves a organisé le samedi 20 Novembre une soirée "Coq au Vin" qui a réuni environ 200 personnes dans une ambiance très conviviale, nous remercions toutes les personnes qui étaient présentes.

Nous vous invitons à retenir dès maintenant les dates des manifestations suivantes qui seront organisées par l'école :

- Loto : 26 Mars 1994
- Fête de l'Ecole : 19 Juin 1994

Lors de l'assemblée générale du 17 Septembre 1993, un nouveau bureau a été élu :

Président : Stéphane FOUILLEUL

Vice-Président : Didier LOCHIN

Secrétaire : Daniel MORIN

Trésorier : Loïc LOLLIVIER

Secrétaire - trésorière : Annette ALBERICI

Membres : Liliane BEZIER - Nicole BOUHOURS - Yolande HACQUIN

Vincent GARANGER - Dominique GIRARD.

L' A.P.E. vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année et vous offre ses Meilleurs Voeux pour l'année à venir.

Le Bureau

AMICALE
des A.F.N.

Le dimanche 17 octobre 1993, les Anciens d'A.F.N. se réunirent salle de la Mairie pour leur assemblée générale annuelle.

Dans une ambiance amicale, notre vénéré trésorier nous fit lecture du budget qui unaniment fut adopté.

Le concours de belote, pour l'année 1994, aura lieu salle des fêtes le vendredi 11 mars à 20h00.

Comme par le passé, nous espérons vous y voir nombreux, chers amis de Louvigné !

Après une longue délibération et un courageux vote à main levée, le bureau fut reconduit dans son intégralité pour une nouvelle année.

Le bureau ainsi que tous les membres des A.F.N., chaleureusement, vous souhaitent une excellente année 1994.

Amicalement,

BONNE ANNEE !

les A.F.N.



L'ASSOCIATION DES JEUNES DE LOUVIGNE
"L'A.J.L."

L'Association vous remercie pour votre bon accueil lors des ventes de croissants organisées aux mois d'Octobre et de Novembre. En outre, nous vous rappelons que nous organisons cette année la saint Sylvestre et nous vous remercions d'ailleurs d'ores et déjà de votre présence.

Ces diverses manifestations vont nous permettre de partir cette année au mois de février à BABENHAUSEN avec le foyer des jeunes d'Argentré.

Suite à l'Assemblée générale, la composition de **notre** nouveau bureau est la suivante :

Président : BRUNEAU Christophe
Vice-Président : DUVAL Sébastien
Secrétaire : GUIBERT Peggy
Trésorière : COQUELIN Patricia
Vice-Trésorière : DUVAL Vanessa

L'Association des Jeunes vous adresse ses Meilleurs Voeux pour cette année 1994.

Le Bureau





A.S. LOUVIGNE

TENNIS

En 1993, le nombre d'adhérents à la section Tennis s'est situé aux alentours de soixante-quinze. Depuis deux ou trois ans, ce nombre est stable .

La pratique de ce sport-loisirs dans notre commune est donc bien installée, surtout chez les jeunes.

Cette année, le tournoi adultes (masculin et féminin) n'a pas pu être mené à son terme pour plusieurs raisons :

- début trop tardif
- le mauvais temps
- le préparation des JIAL a eu lieu en même temps

Le tournoi des jeunes s'est déroulé jusqu'au bout. Les vainqueurs sont

- chez les garçons : MENARD Grégory
- chez les filles : MENARD Sandrine

BRAVO pour ce doublé à la famille Ménard !

La remise des récompenses a eu lieu le mercredi 29/09 à la salle des fêtes.

L'Assemblée Générale aura lieu au mois de janvier. Vous serez informés de la date exacte. C'est l'occasion de discuter d'idées et de suggestions nouvelles qui permettraient de faire évoluer le club. Les membres du bureau souhaitent qu'un maximum de personnes intéressées assistent à cette réunion pour savoir si ce qui est fait correspond aux besoins.

La section Tennis de Louvigné souhaite à tout le monde de joyeuses fêtes et une bonne année 1994 !

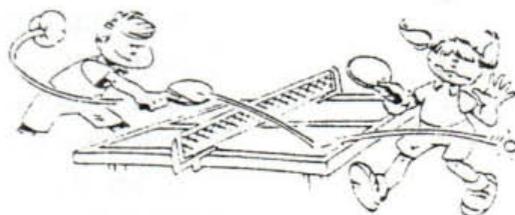
A.S. LOUVIGNE TENNIS DE TABLE

L'association du Tennis de Table a maintenu ses deux équipes D 5 pour la saison 93/94. Cinq pongistes dans une équipe et six dans l'autre.

Une parfaite entente entre pongistes permet le bon déroulement de la saison.

L'association du Tennis de Table souhaite ses Meilleurs Voeux pour l'année 1994.

Le bureau



A.S. LOUVIGNE SECTION GYMNASTIQUE VOLONTAIRE

Tous les lundis à 19heures 45, 23 personnes viennent à la salle des loisirs afin de se maintenir en forme avec Mme Sylviane DROUAULT, notre nouvelle monitrice.

Nouveau bureau

Présidente : Annick TREMBLAY

Trésorière : M. Odile PLANCHENAU

Secrétaire : Françoise PEYLET

Meilleurs Voeux Sportifs à Toutes et à Tous

La Présidente

A.S. LOUVIGNE : SECTION FOOTBALL

Les dirigeants et les joueurs de l'A.S. LOUVIGNE au nombre de 125 licenciés, remercient toutes les personnes d'avoir participé à l'achat des cartes de membre donnant droit à l'entrée pour les matchs de championnat saison 93-94.

L'objectif reste le maintien de l'équipe "A" en première division (actuellement 9ème de son groupe) et le souhait d'obtenir la montée de l'équipe "B" voire de l'équipe "C".

De très bons résultats sont aussi enregistrés dans l'ensemble de nos équipes de jeunes

Les vétérans, quant à eux, continuent à se faire plaisir le dimanche matin dans un excellent esprit.

La soirée "Couscous" aura lieu le samedi 22 janvier à 20 heures à la salle des Fêtes de LOUVIGNE, nous vous invitons à venir très nombreux.

A l'occasion de la nouvelle année le Club vous souhaite tous ses Meilleurs Voeux.



COMITE DES FETES

Le second semestre 1993 a été riche en animations : à la traditionnelle soirée de septembre se sont ajoutées trois soirées cabaret fin novembre/début décembre, puis l'animation Noël.

SOIREE DE SEPTEMBRE

Un cassoulet toulousain était proposé pour cette soirée, un essai fort apprécié mais qui ne sera sans doute pas renouvelé, les préférences des convives semblant aller vers la choucroute des années passées...

Pour cette soirée, nous avons abandonné la location de la salle de SOULGE-SUR-OUETTE et avons préféré rentrer au bercail, retrouver l'intimité de la salle des loisirs de LOUVIGNE et pourquoi le cachet, le confort du lave-vaisselle. Faut-il en conclure : " On est bien mieux chez soi ! "

SOIREEES CABARET

Après le succès remporté par les soirées de février dernier, et pour répondre à la très forte demande des Louvignéens, nous n'avons pas hésité à programmer trois nouvelles soirées, toutes jouées à guichets fermés. Sans doute beaucoup de travail et de préparations tant au niveau répétitions qu'au niveau technique, costumes et décors, mais deux très grandes satisfactions : la première étant d'avoir 70 personnes qui ont accepté d'être acteurs et la seconde étant d'avoir touché de très, très nombreux habitants de notre commune. Ceux-ci sont venus nous voir, quelques-uns même plusieurs fois, et ont fait partie de ce public chaleureux qui nous a encouragés et qui en redemande ! Peut-être un défi à relever !!

Pour la soirée du 04 décembre, avec les membres du Club de l'Amitié et de l'Association des Parents d'Elèves de LOUVIGNE, aidés de M. MESLET, épicier/boulangier, nous avons préparé des crêpes dont le bénéfice de la vente a été versé au marathon du coeur pour combattre les maladies génétiques qu'est le TELETHON.

De nombreux remerciements sont à adresser et le plus simple est sans doute de reprendre le petit mot qui clôturait ces soirées (voir ci-contre).

ANIMATION NOEL

Le Père Noël et son Chauffeur ont sillonné en calèche les rues de LOUVIGNE le dimanche 19 décembre. De nombreux enfants ont fait partie de la promenade malgré le mauvais temps. Mais pourquoi parler mauvais temps ? Noël, c'est tellement plus pour les enfants !..

Au cours de notre Assemblée Générale qui s'est tenue le 17 décembre dernier, nous avons décidé de changer le nom de notre Association et avons adopté la nouvelle dénomination :

COMITE D'ANIMATION DE LA COMMUNE DE LOUVIGNE (C. A. C. L.)

Il se compose des membres suivants :

Président : Yves LAPIERRE

Vice-Président : Daniel HOUDAYER

Secrétaire : Colette LE GALLIOT

Trésorier : Alain MOUSSAY

Secrétaire/Trésorier adjoint : Roselyne BRISARD

Membres : Guy BOUVET - Alain DUBOIS - Jean-Pierre DELIGEON - Stéphane FOUILLEUL -

Marcel GOUGEON - Jean-Bernard LE GALLIOT - Xavier LEBLAIS - Christian LEPECQ -

Yvette LEROUGE - Philippe MONNIER - Jean MOUSSAY - Françoise PEYLET - Serge ROUSSELET -

Annick VALLEE

IL NOUS RESTE A VOUS SOUHAITER DE TRES BONNES FETES DE FIN D'ANNEE ET ESPERER VOUS RETROUVER L'ANNEE PROCHAINE POUR D'AUTRES DIVERTISSEMENTS DONT NOUS NE MANQUERONS PAS DE VOUS PARLER.

SOIREEES CABARET - REMERCIEMENTS

Voilà, le spectacle est terminé et pour un peu, nous aurions déjà oublié notre trac. Les rideaux vont bientôt se refermer et pourtant, j'aimerais bien vous garder quelques instants encore avec nous car une soirée comme celle-ci ne peut se terminer sans adresser quelques remerciements : d'abord à vous public qui êtes venu nombreux ; nous savions que nous allions jouer à guichets fermés et, si cela a été quelquefois source d'angoisse, cela a surtout été une formidable motivation les soirs de répétitions où il faut bien le dire, nous étions quelque peu fatigués. Merci de nous avoir portés tout au long de cette soirée par vos chaleureux applaudissements, vos fous rires et même vos silences pour partager nos émotions. Merci.

A propos de public, ne m'en voulez pas si j'adresse un petit clin d'oeil à nos familles, amis et collègues qui nous découvrent sous un jour nouveau et nous envient peut-être bien d'avoir osé faire autre chose...

Merci à toutes les Associations de LOUVIGNE qui ont accepté de mettre un bémol à leurs activités pendant quelque temps puisque la salle était moins disponible et beaucoup plus encombrée.

Merci à notre animateur, Franck MAUGENDRE, qui vous a fait patienter pendant les changements de décors et les derniers préparatifs en coulisse. En d'autre temps et en d'autres lieux, il sévit sur RADIO-FRANCE MAYENNE. Alors, écoutez-le sur 96,6 MHz..

Je ne voudrais pas oublier le Club de l'Amitié, vous savez ceux que l'on dit "vieux" quand on a 20 ans et que l'on trouve de plus en plus jeunes au fur et à mesure où l'on avance dans la vie. Ils ont accepté bien volontiers de monter avec nous sur les planches. Ils sont souvent pleins de bon sens et source de richesse. J'aimerais qu'ils soient remerciés pour tout cela.

Et puis, égoïstement, je penserai à nous, Comité des Fêtes. D'abord, à notre Président, Yves LAPIERRE, qui conduit la barque à longueur d'année, mais ne craignez rien, elle ne prend l'eau que lorsqu'il est clodo et, si vous voulez aider ce sans-logis, n'hésitez pas, CCP PARIS 13.33.

Ensuite, vient notre illusionniste qui a réussi le tour de force de nous faire mettre, au moins mentalement, nos télévisions en panne. Il a été notre maître à penser, et costume oblige, notre fil rouge. J'ai nommé Daniel HOUDAYER.

Un spectacle ne pourrait avoir lieu sans techniciens. Ceux-là ne sont pas de surface ; ce sont les rois de la bricole, ceux qui installent entre autres des poulies pour nous faire croire que des moines, ça s'envoie en l'air. J'ai nommé Sylvain LELOUP et Gilles GUIBERT.

Quant aux femmes, elles ne sont pas en reste. Elles sont les reines de la couture, et que je te taille, et que je te pique. Elles ont réalisé la plupart de nos costumes, les nappes et abat-jour... Maryvonne GUIBERT et Annick LELOUP.

Revenons aux moines, j'aurais dû vous dire que Mickaël MOUSSAY avait repris note par note la musique de Gérard CALVI. Cela a été un gros gros travail, bravo Mou-Mouss.

Exceptionnellement, les décors ne sont pas signés Roger HARTE ni Donald CARDWELL mais des professionnels du pinceau que sont Jean-Claude LEROUGE et son arpète Jean-Bernard LE GALLIOT, à moins que ce ne soit l'inverse ! Je finis par ne plus savoir. Tout ce que je sais, c'est qu'ils y ont pris un malin plaisir.

Enfin que soient remerciés tous les autres, membres ou non du Comité, conjointes et conjoints, toutes celles et tous ceux qui ont travaillé un peu plus dans l'ombre mais qui sont les maillons indispensables à la chaîne qui nous a conduits, je pense, à la REUSSITE.

Merci à toutes et à tous. Bonsoir.

**COMITE DE JUMELAGE
ARGENTRE - LOUVIGNE - BABENHAUSEN**

Le déplacement à Babenhausen pour la contre-signature de la charte de jumelage est sans aucun doute un évènement important ; il n'en est pour preuve que le nombre des participants : 206.

Les 1085 kilomètres qui nous séparent de Babenhausen, il faut les parcourir, et 14 heures de voyage, c'est long, très long ! Mais la chaleur de l'accueil a vite fait oublier tout cela.

Le programme du séjour comprenait un certain nombre de visites : la ville, le château, la briquetterie, une ferme, la déchetterie, ce qui a permis d'avoir une idée de la région. Très impressionnant les repas du soir, tant par le nombre de convives que par l'organisation.

La signature des chartes a eu à la fois la solennité nécessaire à un évènement officiel et le côté bon enfant indispensable à des retrouvailles entre amis. Deux moments importants sont à retenir de ce séjour : le concert des chorales au cours duquel la chorale d'Argentré s'est particulièrement distinguée et les fructueux échanges effectués le dimanche matin entre les associations des trois communes, essentiels pour le bon fonctionnement du jumelage.

La séparation entre des amis qui viennent de vivre deux jours bien remplis est toujours difficile et il a fallu toute la persuasion de Monsieur DESCOTTES pour inciter les participants à regagner leurs cars.

Un bon souvenir donc de ce séjour et positif puisque les premiers échanges se sont déroulés dès fin juillet.

Un groupe de 19 adolescents et 2 accompagnateurs a en effet séjourné à ARGENTRE pendant deux semaines. Les joueurs de football ont aussi reçu leurs homologues pendant un week-end. Les activités, visites, moments passés ensemble ont certes contribué à resserrer les liens qui nous unissent déjà à nos amis d'Outre-Rhin.

En juillet - août, 3 jeunes de LOUVIGNE sont allés travailler à Babenhausen et ont donc été accueillis pendant 7 semaines dans des familles.

L'Association des jeunes de LOUVIGNE et le Club des jeunes d'ARGENTRE établissent actuellement en commun un projet de séjour à BABENHAUSEN pour les vacances de Février.

Le Comité de Jumelage dont l'un des objectifs est d'intéresser les jeunes aux échanges, est heureux de ces deux dernières initiatives et félicite les jeunes pour leur enthousiasme.

Que les familles d'accueil, organisateurs, participants à ces échanges soient remerciés car c'est grâce à eux que le jumelage vit.





Discours de Mr LANDELLE

- Mr le Docteur SINMACHER, Président de la Souabe
- MMs MILLER et FIKLER, membres au parlement de Bavière
- et Mr STECHER Maire Honoraire
- Monsieur LENHER et cher collègue,
- Mes chers amis,

Laissez moi vous dire combien je suis heureux au nom des habitants de LOUVIGNE et d'ARGENTRE d'être parmi vous aujourd'hui, il y a 14 mois nous prenions beaucoup de plaisir à vous recevoir et vous accueillir afin de sceller notre union.

Aujourd'hui nous sommes chez vous pour la confirmation de notre Jumelage.

Souabe Mayenne est née en 1966 à l'initiative de nos Chambres Consulaires, puis des échanges se sont établis entre différentes communes à la suite de la rencontre historique du Chancelier Konrad ADENAUER et du Général de GAULLE, créant des relations amicales entre nos deux pays si longtemps déchirés.

Quand on songe aux suspensions, aux craintes séculaires, nées souvent de différences de langues et de coutumes et que l'on découvre soudainement qu'une nouvelle conscience a fait place aux chauvinismes nationaux, il nous est permis à tous d'apprécier l'importance du chemin parcouru.

Le rapprochement communal au delà des frontières, de la langue et de la géographie est la meilleure condition du rapprochement humain car il s'agit d'une réalité tangible et vécue de notre confiance.

Des convictions profondes nous unissent notamment notre confiance dans l'immense promesse qu'implique les jumelages pour nous aider à construire l'EUROPE et à édifier la structure solide de la Paix Mondiale. Créer des cercles toujours plus vaste d'amitié et de compréhension, n'est-ce pas un noble idéal ?

Par ce jumelage, acte solennel, BABENHAUSEN, ARGENTRE et LOUVIGNE, manifestent ainsi leurs efforts et leur volonté pour des échanges harmonieux, dans des domaines des arts, de la culture, de l'enseignement et du sport, pour travailler à une compréhension mutuelle.

Nous aurons réussi lorsque nous nous considérerons comme des frères qui partagent les mêmes rêves de vie prospère et paisible.

La difficulté d'aboutir ne fait que renforcer la nécessité d'entreprendre.

Merci à Tous, Amis de BABENHAUSEN, Amis MAYENNAIS de votre soutien et de votre considération pour ce plan simple et si riche de promesses et de potentialités.

Vive BABENHAUSEN

Vive ARGENTRE

Vive LOUVIGNE

et VIVE L'EUROPE

ETAT CIVIL DE L'ANNEE 1993
du 1er Janvier au 15 décembre



NAISSANCES

GUERRIER	Camille	La Durie	2 Février 1993
MARTEAU	Aurélien	Bouleuron	22 Mars 1993
FOUILLEUL	Manon	3, Rés. La Fontaine	6 Avril 1993
BEUNARDEAU	Estelle	La Henrière	19 Septembre 1993
DELOFFRE	Julien	9, Rés. L'Angelière	29 Novembre 1993
LE YOUDEC	Tristan	10, Rue du Maine	5 Décembre 1993



MARIAGES

LOUDIN François et PEU Josiane	10 Juillet 1993
FOUCAULT Pierre-Igor et GAROT Laurence	21 Aout 1993
LANDELLE Denis et LE GRAND Josiane	18 Septembre 1993

TRANSCRIPTIONS DE DECES

FUANT Georges époux de DURANTON Antinéa	25 Février 1993 à LAVAL
SUREAU Augustine Veuve de DALIBARD Théodore	17 Novembre 1993 à LAVAL
GAROT Joseph Veuf d'Angèle DEFFAY	22 Décembre 1993 à LAVAL

CALENDRIER DES FETES 1994

8 janvier	: Cérémonie des VOEUX : Comité des Fêtes et Club de l'Amitié
22 Janvier	: ASS. SPORTIVE FOOTBALL : Soirée Couscous
8 février	: Club de l'Amitié : Bal
26 Février	: Club de l'Amitié : Concours de Belote
11 Mars	: A.F.N. : concours de Belote
26 Mars	: ECOLÉ: Loto
19 Avril	: Club de l'Amitié : Bal
4 et 5 Juin	: Fête communale
19 Juin	: Fête de l'Ecole
28 Juin	: Club de l'Amitié : Bal
11 Septembre	: Club de l'Amitié : Bal
24 Septembre	: Comité des Fêtes : Soirée Chcroute
22 Octobre	: Classes 4
19 Novembre	: A.P.E : soirée
31 Décembre	: Saint Sylvestre

à détacher

INFORMATIONS UTILES

BENNES A ORDURES NON MENAGERES

Dates de mise à disposition : Semaine du 1^{er} Mars 1994
Semaine du 2 Mai 1994
Semaine du 11 Juillet 1994
Semaine du 1^{er} Novembre 1994
Semaine du 26 Décembre 1994

SALLES DE REUNIONS

Il est rappelé que la demande d'une salle de réunion doit être effectuée au Secrétariat de mairie avant d'avoir fixé définitivement cette réunion.